

Communication

7^{ème} Conférence Africaine sur la Population

JOHANNESBURG – AFRIQUE DU SUD

30 NOV. – 4 DEC. 2015

DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE EN

AFRIQUE : PERSPECTIVES, OPPORTUNITES ET DEFIS

SOUS-THEMES ET SEANCES DE LA CONFERENCE

10. Population et Développement

1054. Youth (Un)Employment and Labour Market Integration I

Sujet : Accès à l'emploi des jeunes en République du Congo : cas de la ville de Brazzaville.

Par

NGASSA Ted Cléopane

Faculté des Sciences Economiques

Laboratoire de Formation et de Recherche

en Population et Développement (LAPODEV)

Université Marien NGOUABI

Brazzaville/CONGO

E-mail : tedngassa@gmail.com / tedngassa@yahoo.fr

Tél : (00242) 055201580 / 044145486

Juillet 2015

Résumé : Avec un taux de chômage de 19,5%, bien au delà du taux global (11,3%) selon la deuxième enquête sur l'Emploi et le Secteur Informel (EESIC-2, 2012) au Congo, le chômage des jeunes affecte négativement le Développement économique et social en République du Congo. Les jeunes au Congo sont confrontés à plusieurs problèmes à l'heure de chercher un emploi, surtout lorsqu'il s'agit des jeunes nouvellement diplômés et sans expérience. Ces problèmes ont plusieurs causes telles que les facteurs socio-démographiques et les facteurs socio-économiques. Analyser les déterminants de l'accès à l'emploi au Congo constitue à cet effet une soupape de sûreté en vue d'améliorer l'avenir économique et social des jeunes congolais. Ainsi, l'objet de cette recherche est d'analyser les déterminants de l'accès à l'emploi au Congo notamment à Brazzaville. L'étude concerne les jeunes âgés de 15-29 ans.

Mots clés : chômage, emploi, déterminants, développement, jeunes.

Introduction

L'une des principales questions qui touchent l'ensemble des pays dans le monde est le chômage élevé des jeunes. Selon le rapport de l'Organisation Internationale du Travail de 2004, en Afrique, moins de la moitié des jeunes disponibles pour un travail disposaient d'un emploi. Au Congo, l'évolution de la situation de l'emploi des jeunes se traduit en partie par son niveau de chômage qui reste élevé (plus de 20% selon l'ECOM 2011-2012) et les mesures limitées de politique de l'emploi pour favoriser l'insertion des jeunes (PND 2012-2016). L'analyse de la structure par âge de l'ECOM 2011-2012 montre une différence importante des niveaux de chômage entre les différents groupes d'âge. Avec un taux de chômage global de 6,9 %, les taux de chômage au Congo dans le groupe d'âge 15-29 ans par exemple, sont largement supérieurs à l'estimation globale avec 11,7% pour les hommes et 12,4% pour les femmes. Les stratégies de l'Etat en vue de rendre la main d'œuvre attractive sur le marché du travail semblent relativement éphémères, comme si les décideurs n'arrivaient pas à mettre en place un dispositif fédérateur d'emplois et adapté aux profils des jeunes. Ainsi, s'intéresser aux problèmes de l'emploi devient un sujet de société, d'importance capitale au fil des temps. Ce projet cherche à appréhender et comprendre les articulations entre trois types de facteurs (facteurs qui influent sur la création d'emploi, facteurs qui affectent l'employabilité, et la capacité des structures institutionnelles à insérer les jeunes) selon une perspective transdisciplinaire. C'est en cherchant à saisir le type de rapport que les jeunes entretiennent avec chacun de ces facteurs, que nous tenterons de comprendre pourquoi les jeunes sont-ils désavantagés sur le marché du travail. Pourquoi certains jeunes sont-ils désavantagés que d'autres sur le marché du travail? Comme objectif, l'étude voudrait mettre en évidence les déterminants de l'accès à l'emploi des jeunes à Brazzaville, aussi bien dans sa composante formelle que dans sa composante informelle.

Outre l'introduction et la conclusion, cet article comporte quatre points que sont : les approches théoriques et l'accès à l'emploi (1), la méthodologie (2), les résultats et discussion (3) et les implications(4).

1. Approches théoriques et accès à l'emploi

Le cadre théorique de l'analyse de l'accès à l'emploi repose sur plusieurs théories parmi lesquelles on compte la théorie du capital humain, la théorie du job Search et les approches basées sur les réseaux sociaux.

Suivant la théorie du capital humain, les différences de productivité des individus résultent des différences de leurs investissements en capital humain (Becker, 1964). Ce cadre théorique considère que l'innovation et l'apprentissage jouent un rôle primordial à l'heure de chercher ou de changer un emploi, dans un contexte où le monde devient un village planétaire. La théorie du capital stipule que la différence de rémunération que l'on observe entre les salaires est principalement liée aux dissimilarités dans la formation en capital humain (Becker, 1994). Somme toute, cette approche théorique considère que l'individu a intérêt à investir dans la formation, l'éducation et la santé s'il désire accroître ses chances d'accéder à un emploi décent et relativement bien rémunéré.

La théorie du job Search vise à expliquer ce qui, dans la recherche de l'emploi, ne provient pas des différences de caractéristiques productives des demandeurs d'emploi, mais des informations sur l'offre d'emploi, ses caractéristiques et les conditions de travail. Selon Becker (1992), l'individu investit en capital humain afin d'accroître sa productivité et par conséquent son salaire. Or tous les employeurs n'offrent pas toujours les emplois dont les rémunérations (salaires) correspondent à l'investissement en capital humain des demandeurs d'emploi (offreurs de travail). Ce qui conduit donc les demandeurs d'emploi dans certains cas à rechercher des emplois plus décents et plus rémunérateurs. Dans un tel contexte, les variables relatives aux caractéristiques de ceux qui demandent l'emploi ne suffisent plus pour expliquer l'accès à l'emploi. C'est pourquoi Stigler (1982) propose un autre cadre d'analyse qui repose sur l'abandon des facteurs de l'information. Pour Stigler, le demandeur d'emploi a besoin d'informations sur l'offre, ses caractéristiques et les conditions de travail. Pour obtenir ces informations il y a des coûts (coûts financiers, coûts en énergie, coûts psychologiques,...). Le demandeur d'emploi essaye donc de chercher l'information optimale qui peut réduire l'incertitude à un niveau acceptable et à un coût supportable pour son rendement (gain) potentiel. S'il estime que le gain potentiel n'est pas suffisant par rapport à l'information supplémentaire, il stoppe la recherche. S'il craint d'accepter un salaire trop faible faute

d'informations supplémentaires, il poursuit sa recherche. Dans ce cas, li se fixe un ¹" salaire d'acceptation" qui est supérieur au salaire du marché immédiatement accessible.

Si la théorie du job Search a contribué à l'explication des facteurs de l'accès à l'emploi, toutefois elle connaît quelques limites. En effet, dans un monde où la discrimination tend à prendre de l'ampleur, l'accès aux informations sur les offres d'emploi devient difficile. Cette difficulté d'accès aux informations relatives aux offres d'emploi peut favoriser le développement des réseaux sociaux (relations amicales ou relations parentales). Ces réseaux sociaux à leur tour impactent l'accès à l'emploi car seuls les individus ayant des liens avec d'autres individus occupés sur le marché du travail, seraient susceptibles de disposer facilement des informations sur les offres d'emploi des entreprises.

Armengole A. et Jackson O. (2004) se distinguent de Becker et Stigler en ce sens qu'ils ont proposé à travers une approche basée sur les réseaux sociaux, une nouvelle ligne d'analyse qui explique l'accès à l'emploi par les moyens de recherche et d'obtention d'emploi. Cette approche théorique se fonde sur les liens forts ou faibles des individus dans la société. L'hypothèse émise consiste à considérer les individus ayant des liens forts ou faibles dans la société comme ceux qui ont des chances plus élevées d'être en emploi. Ce qui voudrait dire que l'individu qui appartient déjà à un réseau a la possibilité de gérer un flux important d'informations sur l'emploi. Ainsi, seuls les individus reliés par des liens, échangent directement des informations sur le marché du travail (Armengol A. et Jackson O, 2004).

2. Méthodologie

L'approche retenue est une approche empirique. Il s'agit d'expliquer à partir des données de la deuxième Enquête sur l'Emploi et le Secteur Informel réalisée au Congo, les facteurs qui déterminent l'accès à l'emploi des jeunes de 15 – 29 ans à Brazzaville.

➤ Sources de données

Les données que nous utilisons sont issues de l'enquête sur l'Emploi et le Secteur Informel, réalisée au Congo en 2012 par l'Institut National de la Statistique (INS). L'objectif principal cette enquête est de mesurer les niveaux d'emploi et du chômage, et de produire des informations détaillées sur le secteur informel. L'Enquête sur l'Emploi et le Secteur Informel au Congo 2^e édition (EESIC-2) est une enquête par sondage réalisée dans les six communes du Congo (Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie, Nkayi, Mossendjo et Ouesso). Le plan

¹ Salaire en deçà duquel l'individu refuse de travail.

d'échantillonnage retenu est le tirage à deux degrés : le premier consistant en un tirage des zones de dénombrement, le second en un tirage de ménages dans les zones de dénombrement. La base de sondage qui permet le tirage de l'échantillon est constituée des zones de dénombrement issues des travaux cartographiques du RGPH-07. La taille de l'échantillon enquêté avec succès est de 5 070 ménages dont 1 536 à Brazzaville, 1 536 à Pointe-Noire, 828 à Dolisie, 552 à Nkayi, 168 à Mossendjo et 450 à Ouesso.

Dans le cadre de cette recherche nous travaillerons sur les 469653 jeunes âgés de 15 à 29 ans à Brazzaville extraits de la base de données.

➤ **Modèle économétrique**

Afin de tester dans quelle mesure, la formation professionnelle, le mode d'obtention de l'emploi, l'expérience professionnelle et d'autres variables déterminent l'employabilité et le niveau de rémunération, nous décidons de faire appel à un modèle d'Heckman avec correction du biais de sélection. Le choix de ce modèle se justifie par l'existence d'une variable latente. Ce modèle nous permettra simultanément d'appréhender l'influence exercée par les variables ci-dessus citées sur l'accès à l'emploi et d'estimer les rendements non biaisés de celles-ci.

✓ **Modèle empirique**

Considérons la règle de décision, P_i^* , variable latente qui modélise la probabilité pour un individu i d'être un actif occupé. Ce choix est représenté par le modèle dichotomique suivant :

$$P_i = \begin{cases} 1 & \text{si } P_i^* > 0 \text{ l'enquêté est un actif occupé (individu en emploi)} \\ 0 & \text{si } P_i^* \leq 0 \text{ l'enquêté est un actif en recherche d'emploi ou une personne en âge} \end{cases}$$

et en capacité de travailler mais en retrait du marché du travail.

Avec $P_i^* = X_{ip} + \varepsilon_p$, (1)

où X_{ip} représente le vecteur des variables explicatives, α , celui des paramètres à estimer, et ε_p les termes d'erreurs.

Les montants des revenus ne sont observables que si la variable latente prend certaines valeurs. Ainsi, on a :

$$Y_{li}^* = X_{li}\beta_1 + \mu_{lp}$$
 (2)

$$Y_{1i}^* = \begin{cases} 1 & P_i^* > 0 \text{ l'enquêté est un actif occupé} \\ \text{si} \\ 0 & P_i^* \leq 0 \text{ l'enquêté est un actif non occupé} \end{cases}$$

Y_{1i}^* est le montant du revenu de l'actif occupé i , X_{1i} les facteurs explicatifs, β_1 les paramètres, et μ_{1p} , les termes d'erreurs.

L'équation (2) est alors réalisée sur les échantillons tronqués et donc sujette à un potentiel biais de sélection qu'il convient de confirmer puis corriger, si nécessaire, par la procédure en deux étapes de Heckman. Cette démarche consiste dans un premier temps à estimer à l'aide d'un modèle Probit, les coefficients de l'équation (1), ensuite calculer, à partir des résultats précédents, les « ratio de Mills » qu'on va intégrer, en dernier lieu en tant que régresseurs supplémentaires dans l'équation (2).

En faisant l'hypothèse que les termes d'erreurs du modèle (1) sont liés à ceux de l'équation (2), c'est-à-dire que $\text{Cov}(\varepsilon_p, \mu_{1p}) = \rho_1$, les modèles des montants des revenus sur les échantillons tronqués sont :

$$\text{Pour les actifs occupés : } E(Y_{1i} \mid P_i = 1) = X_{1i}\beta_1 + \rho_1\lambda_{p1} + \varepsilon_1$$

$$\text{Pour les actifs qui ne sont pas occupés : } E(Y_{2i} \mid P_i = 0) = X_{2i}\beta_2 + \rho_2\lambda_{p2} + \varepsilon_2$$

Où λ_{pi} , $i=1,2$, sont les ratio de mills qui tiennent compte de façon respective des effets sur le montant des revenus de la répartition des individus interrogés en « probables / non probables actifs occupés » et de la suppression de ceux avec un revenu nul. En ce qui concerne ε_i , où $i=1,2$, ils représentent les nouveaux termes d'erreurs dont les espérances sont nulles. Ce qui suppose donc que $\text{Cov}(\varepsilon_1, \varepsilon_2) = 0$.

Le calcul des λ_{pi} est lié à l'hypothèse que l'on formule sur la distribution des termes d'erreurs. Si nous les considérons normalement et indépendamment distribués, c'est-à-dire $\text{Cov}(\varepsilon_p, \mu_{1p})=0$, on estimera à l'aide d'un modèle probit, la probabilité pour un individu interrogé d'être en emploi. Les inverses de ratio de Mills sont alors donnés par les expressions suivantes :

$$\lambda_{pi} = \begin{cases} \frac{f(\alpha)}{1 - F(\alpha)} & \text{si } P_i = 1 \\ \frac{-f(\alpha)}{F(\alpha)} & \text{si } P_i = 0 \end{cases}$$

Où $f(\alpha)$ et $F(\alpha)$ sont respectivement les fonctions de densité et de répartition de la loi normale.

➤ **Spécification des variables**

Avant de faire l'analyse économétrique proprement dite, il a fallu choisir les variables entrant dans chacune des équations du modèle (sélection et substantielle). Pour ce faire, nous nous sommes basés sur notre intuition, mais également sur l'étude de Kuépié M et Nordman C(2011) ainsi que sur diverses régressions et estimations Probit que nous ne présenterons pas dans cet article.

❖ **Equation de sélection**

Les principales variables que nous présentons ici, sont celles que nous considérons comme susceptibles d'expliquer la probabilité des actifs interrogés d'être en emploi.

Moyen d'obtention de l'emploi : il faut s'attendre à ce que les individus reliés par des liens, aient plus de chances de trouver un emploi que ceux n'ayant pas de relation sur le marché du travail ;

Sexe : les femmes, étant victimes en général de plusieurs formes de discrimination, nous pourrions penser que les jeunes femmes ont plus de difficultés à accéder à un emploi que les jeunes hommes ;

Diplôme le plus élevé : Nous pensons que le fait pour un individu d'avoir un diplôme moins élevé, lui donnera moins de chances d'être en emploi.

Les variables susmentionnées sont ainsi supposées avoir principalement une influence sur la possibilité d'être en emploi ou non. Cependant, si l'on s'appuie sur les travaux que nous avons consultés, on peut estimer que certaines d'entre elles ont également un impact sur le montant du revenu, celles-ci apparaîtront alors dans les deux équations du modèle.

Expérience professionnelle : nous pensons que, plus une personne est expérimentée professionnellement, plus elle est recherchée, et donc elle pourrait facilement accéder à un emploi ;

❖ Equation substantielle

Les principales variables explicatives que nous présentons sont celles que nous supposons influencer le montant du revenu déclaré.

Expérience professionnelle : nous pensons que le fait d'exercer le métier depuis plusieurs années peut avoir une influence sur le montant du revenu de l'individu ;

Expérience professionnelle au carré : désigne l'Expérience professionnelle au carré. L'Expérience professionnelle augmente avec le revenu mais de moins en moins ;

Premier emploi : cette variable désigne le premier emploi obtenu par un actif interrogé. On suppose que les jeunes qui trouvent leur premier emploi auraient tendance à ne pas exiger une rémunération élevée parce qu'ils souhaiteraient avoir une expérience professionnelle. Ainsi plus on est primo-employé, moins le revenu est élevé ;

A suivi une formation professionnelle: compte tenu de l'influence de la formation professionnelle dans la formation du capital humain, nous pensons que les jeunes qui ont suivi une formation professionnelle seraient potentiellement les mieux disposés à accéder à un emploi.

3. Résultats et discussion

La présentation et la discussion des résultats sont structurées en trois volets. Après avoir présenté les résultats des statistiques descriptives, nous présenterons l'analyse sur la probabilité d'accéder à un emploi et, enfin, une analyse des montants du revenu mensuel.

➤ Statistiques descriptives

Dans les tableaux n^o1, n^o2, n^o3 on présente les principaux indicateurs concernant l'emploi des jeunes à Brazzaville afin de dégager le profil des individus concernés. Il s'agit des taux de chômage et d'activité des jeunes. Ainsi, pour le chômage en termes BIT, on remarque que les taux de chômeurs de notre échantillon sont plus élevés dans le groupe d'âge 20 -24 ans. Il sied de noter que les jeunes femmes sont plus frappées par le chômage que les jeunes hommes.

Tableau n^o1 : taux de chômage BIT par sexe selon le groupe d'âge

	Masculin	Féminin	Ensemble
15 - 19 ans	13	18,3	15,5
20 - 24 ans	24	22,9	23,4
25 - 29 ans	14,3	23,4	18

Source : auteur à partir des données de l'EESI 2012

Ce constat reste valable lorsque l'on prend les taux de chômage de façon globale comme le montre le tableau n°2 ci-après :

Tableau n°2 : taux de chômage BIT par sexe

	Masculin	Féminin	Ensemble
15 - 29 ans	14,2	16,3	15,2

Source : auteur à partir des données de l'EESI 2012

En ce qui concerne les taux d'activité, on constate que notre échantillon est composé de 78,2% d'individus de sexe masculin âgés de 25 – 29 ans, contre 48,8% d'individus de sexe féminin dans le même groupe d'âge.

Il sied de souligner que les taux d'activité les plus faibles sont enregistrés dans le groupe d'âge 15 – 19 ans. Dans l'ensemble, on note un taux d'activité de 61,6% dans le groupe d'âge 25 – 29 ans contre 9% et 32,1% respectivement dans les groupes d'âge 15 – 19 ans et 20 – 24 ans. Ces statistiques sont présentées dans le tableau n°3.

Tableau n°3: taux d'activité BIT par groupe d'âge selon le sexe

	15 à 19 ans	20 à 24 ans	25 à 29 ans
Masculin	9,9	41	78,2
Féminin	8,2	26,4	48,8
Ensemble	9	32,1	61,6

Source : auteur à partir des données de l'EESI 2012

En analysant les données consignées dans le tableau n°4 ci-dessous, on constate que parmi les jeunes de l'échantillon, 49,93% des jeunes actifs occupés ont pour diplôme le plus élevé le Certificat d'Etude Primaire Elémentaire (CEPE) contre 7,19% des jeunes dont le diplôme le plus élevé est supérieur au Baccalauréat. Chez les actifs non occupés, on note également une prédominance des jeunes dont le diplôme le plus élevé est le CEPE (34,27%). Contrairement aux actifs occupés et non occupés, le pourcentage le plus élevé des inactifs correspond aux jeunes dont le diplôme le plus élevé est le Brevet d'Etudes du Premier Cycle (BEPC).

En ce qui concerne le sexe, on peut noter que notre échantillon comporte plus de jeunes actifs de sexe masculin que de sexe féminin. A l'inverse, les résultats présentés dans le tableau n°4 montrent que les jeunes inactifs de sexe féminin sont plus nombreux que ceux de sexe masculin.

En parlant des moyens d'obtention de l'emploi, on peut retenir que les jeunes actifs occupés en majorité quelque soit le sexe, ont trouvé leur emploi par le biais des parents ou des amis (51,7%). Seuls 38,5% des jeunes ont pu trouver leur emploi par une initiative personnelle.

Tableau n°4 : Répartition des jeunes par situation d'activité selon plusieurs caractéristiques (%)

	Situation d'activité		
	actifs occupés	actifs non occupés	inactifs
Diplôme le plus élevé			
Aucun	12,16	11,63	5,99
Cepe	49,93	34,27	35,79
Bepc/Bet	19,69	14,03	37,25
Bac	11,02	22,90	13,21
Diplôme supérieur au Bac	7,19	17,17	7,77
Sexe			
Masculin	33,4	16,0	50,7
Féminin	23,8	17,5	58,7
Moyen d'obtention de l'emploi			
Relations personnelles (parents ou amis)	51,7		
Initiative personnelle	38,5		
Fonction publique	7,5		
Autres	2,3		

Source : auteur à partir des données de l'EESI 2012

➤ **Equation de sélection** (probabilité d'accéder à l'emploi)

L'échantillon de l'équation de sélection est composé des 338059 individus actifs. L'estimation de l'équation de sélection se fait à l'aide de la totalité des observations, que les individus soient actifs occupés ou non. Nous faisons l'hypothèse que, la formation professionnelle, l'expérience professionnelle, l'appartenance à des réseaux, caractérisent principalement le désavantage entre jeunes.

Tableau n° 5: modèle Probit (équation de sélection)

	Secteur formel		Secteur informel	
	Coef.	P>z	Coef.	P>z
Accès à l'emploi	Actifs occupés (N=145313)		Actifs occupés (N=65046)	
moyen d'obtention de l'emploi				
Relation personnelle	Ref.		Ref.	
Initiative personne	-.0373	0.866	-.8587	0.006***
Fonction publique	-.137	0.803	-.242	0.534
autres	-.193	0.705	-4.16	0.987
Expérience professionnelle				
aucune	Ref.		Ref.	
1 – 3 ans	.220	0.438	.626	0.080*
4 – 6 ans	.906	0.000***	.426	0.146
7 ans et +	.440	0.095	.374	0.219
Sexe				
Masculin	Ref.		Ref.	
Féminin	.124	0.562	-.5079995	0.037**
Catégorie socio- professionnelle				
Cadres	Ref.		Ref.	
Ouvriers	2.235	0.014**	-3.758	0.984
Manœuvres	1.745	0.022**	-3.308	0.986
Patrons / travaille pour son propre compte	.695	0.451	-3.990	0.983
Apprenti / Aide familial	.674	0.383	-4.173	0.982

* significatif à 10% ** significatif à 5% *** significatif à 1%

D'après l'équation de sélection, il semblerait qu'il soit plus facile d'accéder à l'emploi formel pour les jeunes ayant une expérience professionnelle de plus de 4 ans, cette facilité concerne principalement les ouvriers et/ou les manœuvres, d'où le signe positif et significatif des coefficients. Cela rejoint l'idée selon laquelle, au Congo, le chômage des jeunes touche davantage les jeunes nouvellement diplômés, en manque d'expérience et à la recherche de leur premier emploi, que les employeurs considèrent souvent comme moins productifs et donc moins rentables. L'autre constat que l'on peut faire est que les moins diplômés (ouvriers et/ou

les manœuvres) auraient plus de chances d'accéder à l'emploi formel que les jeunes qui ont fait de longues études. Cela pourrait s'expliquer par le " ²déclassement transitionnel ". En effet, Lizé (2006) et Marine (2009) ont affirmé dans leurs travaux que le déclassement peut servir de stratégie d'insertion vers un emploi plus stable à moyen terme ou à long terme, même s'il est moins bien rémunéré dans l'immédiat.

Si l'on considère le secteur informel, les variables expérience professionnelle et moyens d'obtention de l'emploi, déterminent l'accès à l'emploi. Ce qui indique que les jeunes ayant au moins une année d'expérience professionnelle auraient une probabilité plus élevée de trouver un emploi que ceux qui n'en ont pas (signe positif du coefficient de la variable). En réalité, les résultats de l'ECOM2, montrent que deux tiers des «occupés» sont des travailleurs pour leur compte propre. Il s'agit souvent d'activités informelles, précaires et à faible productivité, donc à faible rémunération. A l'inverse, les résultats de l'ECOM2 soulignent une faible présence d'actifs dans les secteurs d'emplois plus stables et relativement plus rémunérateurs tels que les Petites et Moyennes Entreprises (7,7%) et les grandes entreprises privées (4,8%). Ce qui voudrait dire que les résultats du modèle probit peuvent donc être expliqués par le fait que les jeunes n'ont pas un accès facile dans le secteur de l'emploi formel. En ce qui concerne le moyen d'obtention de l'emploi, il semblerait qu'il soit plus difficile pour les jeunes de trouver un emploi par une initiative personnelle que par le biais d'un parent ou d'un amis (signe négatif du coefficient). Cela peut être justifié par le fait que certains jeunes bénéficieraient des liens amicaux et parentaux qui faciliteraient leur insertion dans le secteur de l'emploi informel (Kuépié M et Nordman C., 2011). L'argument précédemment évoqué corrobore l'hypothèse selon laquelle seuls les individus ayant des relations sur le marché du travail, échangent directement des informations sur les offres d'emploi (Armengol A. et Jackson O, 2004).

Le caractère explicatif de la variable sexe comme déterminant de l'accès à l'emploi peut être considéré comme un résultat classique. En réalité de nombreux travaux de recherche ont affirmé que les femmes sont défavorisées par rapport aux hommes en matière d'insertion professionnelles et de rémunération. On peut citer les travaux de Lizé (2006) dont les résultats montrent que les femmes par rapport aux hommes, ont moins de chances de trouver un emploi.

² Un individu déclassé est celui qui occupe un emploi dont le niveau de qualification ou niveau de formation se situe dans une classe inférieure à celle que son niveau d'études lui permettrait théoriquement d'occuper (OCDE, 2007)

➤ **Equation substantielle (analyse des Gains)**

Pour la deuxième étape, Stata utilise les « uncensored observations », c'est-à-dire uniquement les observations des actifs occupés. Ainsi, Contrairement au modèle Probit, le présent modèle de régression linéaire n'a pris en compte qu'un seul sous échantillon, celui des 131594 individus qui sont en emploi (occupé).

Le ratio de Mills présenté dans le tableau n^o6 est significativement différent de zéro. Ce qui veut dire que l'équation de sélection et l'équation substantielle sont donc liées, autrement dit l'équation substantielle n'est pas indépendante de l'équation de sélection. Nous avons introduit le carré de l'expérience professionnelle comme variable explicative parce que la relation entre l'expérience professionnelle et le montant du revenu n'est pas linéaire.

A la lecture des résultats contenus dans le tableau n^o6, notamment en ce qui concerne le secteur formel, les variables expérience professionnelle et formation professionnelle sont négativement significatives aux seuils de 1% et 10%. Ce qui indique que plus certains jeunes manqueraient d'expérience professionnelle et suivraient des formations non professionnelles, moins élevée serait leur probabilité de gagner par rapport à d'autres qui seraient expérimentés et qui auraient suivi une formation professionnelle. Ce résultat peut être expliqué par la théorie du capital humain qui postule que la formation constitue un investissement conduisant à accroître les capacités productives d'un individu (Becker, 1994). Pour Becker, ces capacités se trouvent en relation directe avec la qualification et le salaire qui sont, à leur tour, positivement corrélés. Avec les profondes mutations technologiques de nos jours, si l'on s'appuie sur l'argumentaire de Becker, on pourrait croire que les jeunes qui possèdent une formation professionnelle à leur actif seraient potentiellement les plus aptes à répondre aux besoins des entreprises et par conséquent les mieux rémunérés.

Quant à la variable primo-emploi, les résultats indiquent que les jeunes qui trouvent un emploi pour la première fois, semblent mieux rémunérés. Cela pourrait être expliqué par le modèle sociologique d'AKERLOF (1984) qui montre que dans une société les individus les plus performants se solidarisent avec les moins performants pour fournir collectivement un niveau d'effort supérieur à la norme officielle. Il existerait des sortes de solidarité qu'on retrouve, pour AKERLOF, dans l'entreprise. L'entrepreneur fixe des normes de production inférieures aux capacités des salariés tout en maintenant un salaire relativement élevé : un salaire d'efficience. Les salariés se sentent bien traités et en contrepartie les salariés vont se faire un devoir de dépasser les objectifs assignés et notamment les salariés plus performants vont aider les moins performants à également atteindre les objectifs de l'entreprise.

En analysant les gains selon le secteur informel, seules les variables formation professionnelle et diplôme le plus élevé sont significatives aux seuils respectivement de 10% et 5%. Concernant la variable diplôme le plus élevé, on constate que le résultat obtenu corrobore la littérature économique. Ce qui n'est pas alors spécifique à notre recherche. En effet, la littérature économique stipule que les bas niveaux d'études expriment les revenus les plus faibles, pour citer V. Louinord et all (2010). En s'appuyant sur ce constat théorique, on peut donc dire que plus le jeune a un diplôme moins influent (CEPE / BEPC), moins élevé est le montant son revenu.

Tableau n° 6: régression linéaire (équation de substance)

	Coef.	P>z	Coef.	P>z
Variable dépendante	Montant du revenu mensuel			
Variables indépendantes	Secteur formel (N= 66548)		Secteur informel (N=65046)	
Expérience professionnelle	-72489,31	0,007***	3745.088	0.748
Expérience professionnelle au carré	3658,237	0,000	-71.42989	0.746
A suivi une formation professionnelle	-88572,43	0,073*	-47182.5	0.089*
Premier emploi	73856,62	0,077*	23310.14	0.326
Diplôme le plus élevé	25226,5	0,156	22460.55	0.010**
c	344127,2	0,014	138853.1	0.043
Ratio de mills	-254717,4	0,004***	-73672.26	0.005***

* significatif à 10% ** significatif à 5% *** significatif à 1%

4. Implications politiques

Selon les résultats de notre scénario, quelque soit le secteur les jeunes sont confrontés de façon générale à plusieurs difficultés parmi lesquelles on peut citer l'expérience professionnelle. Dans une perspective de participation des jeunes dans le processus de développement, il serait important de faciliter l'insertion des jeunes actifs notamment de ceux qui manquent d'expérience professionnelle. Par ailleurs, l'étude a permis de mettre en exergue des éléments pertinents qui déterminent l'accès à l'emploi des jeunes actifs Brazzavillois. Ainsi pour améliorer cet accès à l'emploi, certains facteurs peuvent conduire les décideurs à une meilleure prise de décision. En effet, il ressort de l'étude, d'une part que les jeunes susceptibles d'accéder aux emplois formels sont ceux qui ont une expérience professionnelle avérée (plus de 3 ans), et que d'autre part, les jeunes sont obligés d'utiliser le "déclassement" comme stratégie pour prétendre s'insérer dans le formel. L'autre résultat important que l'on peut noter est le fait que les jeunes continuent à s'insérer en nombre important dans l'informel à cause de l'influence des relations qu'ils entretiennent sur le marché du travail informel. Une réalité qui pourrait conduire les jeunes Brazzavillois à ne pas payer d'impôts et par conséquent à ne pas contribuer au développement économique du Congo. Ce qui voudrait dire que dans le cadre de l'amélioration de la politique de l'emploi au Congo notamment le volet relatif à l'emploi des jeunes, on devrait tenir compte dans l'analyse, des effets du marché de travail informel sur le développement du Congo.

Les résultats de l'enquête montrent aussi que les jeunes de sexe féminin continuent d'être victimes de discrimination sur le marché de l'emploi. Face à une telle réalité, le Ministère de la Promotion de la Femme devrait mener des campagnes de sensibilisation sur le genre afin de permettre aux employeurs de ne pas fonder exclusivement le choix sur les sujets de sexe masculin. En même temps, une étude pourrait être menée pour voir quelles sont les facteurs qui conduiraient à la persistance des discriminations observées sur le marché du travail.

Pour finir, l'application de la méthode de Heckman à l'ensemble des douze (12) départements du Congo permettrait aux décideurs de disposer d'un bon outil pour mettre en place des stratégies politiques différenciées selon les caractéristiques de chaque département.

Conclusion

Cette recherche avait pour objet de s'intéresser aux déterminants d'accès à l'emploi des jeunes âgés de 15 – 29 ans à Brazzaville.

De l'analyse qui a été faite, plusieurs enseignements découlent. En premier lieu, l'analyse du marché du travail formel à Brazzaville montre que l'accès à l'emploi des jeunes est fortement favorable aux jeunes qui possèdent une expérience professionnelle. En second lieu, les jeunes ayant des diplômes élevés (diplômes postbac) sembleraient obligés de présenter lors de la recherche d'un emploi des diplômes de niveaux inférieur à leur niveau le plus élevé, ceci dans l'espoir de pouvoir facilement s'insérer dans le secteur formel.

A côté de ces déterminants, d'autres considérés comme spécifiques ont été décrits. Il s'agit notamment du moyen d'obtention de l'emploi. On peut retenir qu'un jeune qui entretiendrait des relations sur le marché du travail serait tenté de s'insérer dans l'informel plutôt que dans le formel.

En somme, les hypothèses émises dans le cadre de notre recherche ont été vérifiées.

En s'appuyant sur les résultats obtenus, on pourrait dire que cette recherche a un apport utile en ce sens qu'il peut permettre de disposer des informations de référence pour aider à une éventuelle décision publique.

Suite aux analyses faites et aux résultats obtenus tout au long de ce travail, il nous paraît important de faire quelques recommandations :

- améliorer l'employabilité des jeunes en constante augmentation et la qualité de l'emploi, par la valorisation des formations à vocation professionnelle et la formation qualifiante en vue de contribuer à l'élévation de la productivité globale de la nation ;
- réduire l'influence des relations (parent et/ou amis) sur l'accès à l'emploi afin de garantir à tous les jeunes les mêmes chances de trouver un emploi ;
- prendre en compte le secteur informel dans l'élaboration des différentes stratégies de la politique de l'emploi au Congo afin de favoriser un cadre d'épanouissement des jeunes qui puisse rendre efficace la lutte contre le chômage en milieu jeune par exemple ;
- approfondir les analyses théoriques sur l'accès à l'emploi des jeunes au Congo en s'appuyant sur d'autres approches afin que la littérature existante soit suffisante pour analyser les problèmes auxquels les jeunes au Congo sont confrontés.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ✓ AKERLOF (1984), «An Economic Theorist's Book of Tales», Cambridge University Press, 1984;
- ✓ AKERLOF (1984) , «Gift Exchange and Efficiency Wage Theory: Four Views», American Economic Review (May 1984);
- ✓ Banque Mondiale (2007) : A la recherche de l'emploi – Le chemin vers la prospérité, Mémoire économique sur le pays, Rapport No. 40344-SN, 139 p. ;
- ✓ Becker G. (1994): —Human Capital: A Theoretical and Empirical Analysis with Special Reference to Education||, NBER, The University of Chicago Press (3rd Edition). Chapter II: Human Capital revisited. pp 15-28. ;
- ✓ Becker G.(1964) « Human capital. A theoretical and empirical analysis with special reference to education», New York, Columbia University Press;
- ✓ BIT (2005): Résolution concernant l'emploi des jeunes, Conférence internationale du Travail, 93^e session, Genève, 2005 ;
- ✓ BIT (2012) : Les indicateurs du travail décent en Afrique, Genève. 164 p.;
- ✓ Charbit Y. et al. (2002) : le monde en développement, la Documentation Française N°5143, Paris, 2003. ;
- ✓ Dares (2011d), «L'emploi des jeunes. Synthèse des principales données relatives à l'emploi des jeunes et à leur insertion», Document d'études, 166, novembre, p. 63.
- ✓ Heckman J.J., Ichimura H., Todd P. (1997), "Matching as an econometric evaluation estimator: evidence from evaluating a job training program", Review of Economic Studies, 64(4), 605–654;
- ✓ Heckman J. J. (1979) : —Sample selection bias as a specification error|| in El Aynaoui J.P. (1997), Participation, choix occupationnel et gains sur un marché du travail segmenté : une analyse appliquée au cas du Maroc, Document de travail N° 18, Centre d'économie du développement, Université Montesquieu-Bordeaux IV. 33p. ;
- ✓ Hurlin C. (2003) : Econométrie des variables qualitatives - photocopié de cours, Chapitre 2 : Modèles Multinomiaux, Master Econométrie et Statistique Appliquée – Université d'Orléans. 32 p. ;
- ✓ Institut National des Statistiques (INS)(2012) : Enquête sur l'Emploi et le Secteur Informel, Phase 1, INS Brazzaville, République du Congo, 119p ;

- ✓ Institut National des Statistiques (INS) (2010) : Recensement Général de la Population et de l'Habitation 2007 en quelques chiffres, INS Brazzaville, UNFPA, République du Congo, 23p ;
- ✓ Institut National des Statistiques (INS) (2011) : Enquête de Consommation auprès de Ménages (ECOM-II). Brazzaville, République du Congo, 452p. ;
- ✓ Kuepie M. et Nordman C. J. (2011), éducation et marches du travail a Brazzaville et pointe noire (congo-Brazzaville), document de travail UMR DIAL, octobre 2011
- ✓ Lizé Laurence(2006), « Facettes du déclassement, quel rôle pour les politiques de l'emploi ? », Travail et Emploi, n°107, pp. 33- 45.
- ✓ Marine Boisson(2009), « La mesure du déclassement », Rapports et documents, La documentation Française, Paris.
- ✓ Spence et Michael A. (1974), « Market signaling: Informational transfer in hiring and related screening processes», Cambridge, Harvard University Press.